

## INFORMATIONS DIVERSES

Superficie de la commune : 4,41 km<sup>2</sup>, voirie communale : 9,593 Km.

Population municipale (Moyenne triennale servant pour le calcul des dotations de l'état) 120 h.

### • EQUIPEMENTS :

- **1 SALLE COMMUNALE (Joseph DAVID)** avec salle de préparation des plats (152 places assises, 250 debout).

### TARIFS DE LOCATION :

Utilisateurs	Période du 01/05 au 14/10	Période du 15/10 au 30/04 Avec chauffage
Associations communales	Gratuit	Gratuit
Habitants de la commune	60 €	100 €
Particuliers résidant hors commune	300 €	350 €

**La Mairie se réserve le droit de facturer le tarif hors commune, lorsqu'un administré loue la salle pour une personne hors commune, à l'insu de la collectivité.**

- Une **SALLE DE REUNION ASSOCIATIVE** à « **LAVIALLE** ».
- Une **AIRE DE PIQUE-NIQUE** à « **DUFFAU** » avec vue sur le Château de **BENAUGE**

- Personnel communal :

Laetitia BROGNIEZ (Agent administratif territorial)

### Secrétariat de Mairie :

Horaires d'ouverture
Mardi de 14h00 à 18h00
Mercredi de 8h à 12h00
Jeudi de 14h00 à 18h
Vendredi de 8h à 12h00

Responsable de la publication : Alain QUEYRENS

Équipe de rédaction : Alain QUEYRENS, Annie LACOSTE, Bernadette BORDENAVE, Monique GODIN, Christian BÉLIS

Ne pas jeter sur la voie publique

# Le Petit Donzacais 2020



### Mairie de DONZAC

5 Le bourg  
33410 DONZAC.  
Tél : 09 75 39 86 49  
Tél/Fax : 05 56 62 97 55

Mail : [donzac.mairie@wanadoo.fr](mailto:donzac.mairie@wanadoo.fr)

Site web : <http://www.donzac33.fr>

**Le Conseil Municipal vous présente ses  
meilleurs vœux pour 2020**

## L'ÉDITO DU MAIRE

*Chères Donzacaïses, Chers Donzacais,*

*Comme chaque année, c'est le moment de vous présenter au nom du Conseil municipal, à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous et pour vos proches durant cette nouvelle année 2020.*

*Le Petit Donzacais, vous présente traditionnellement les éléments les plus marquants de la vie communale. Vous y trouverez donc les informations et adresses utiles à la vie quotidienne, la présentation de notre budget, des travaux et investissements réalisés, le compte rendu des manifestations communales, ainsi que celles organisées par les associations.*

*À travers cet éditto, je tiens tout d'abord à remercier les Présidentes et Présidents de nos associations communales, mais aussi bien sûr tous les bénévoles qui participent avec enthousiasme et dévouement aux activités de celles-ci. Cela contribue à maintenir le lien social.*

*Malgré les mesures contraignantes prises par l'État sur nos budgets, nos finances communales sont restées saines, grâce à la péréquation de ressources départementales qui viennent les renforcer. Cette gestion rigoureuse nous a permis de poursuivre les investissements sans augmentation d'impôts communaux depuis plusieurs années. Cependant il faut rester vigilant, car de nouvelles compétences imposées par l'État et exercées par la Communauté de Commune, contribue à maintenir des taux de prélèvements fiscaux élevés pour nos administrés.*

*Nous avons de mauvaises nouvelles concernant notre trésorerie locale qui devrait être déplacée vers LA REOLE. Cela va compliquer la gestion municipale et les relations de conseil dont nous avons besoin auprès de notre trésorier.*

*Nous avons constaté, avec plaisir, cette année un regain d'intérêt des familles à venir s'installer sur notre commune. Nous les accueillons avec plaisir et j'espère qu'ils vont s'intégrer rapidement à la vie locale. Cela a été possible par la remise en état de certains logements vacants. Il faut s'en féliciter, cela indique que notre cadre de vie est préservé et permet un renouvellement générationnel. Ce phénomène de pression démographique est courant sur notre CDC. Il est lié à la difficulté croissante de se loger près de la métropole pour des jeunes ou moins jeunes ménages.*

*L'Aquitaine attire ces dernières années grâce au dynamisme de la métropole Bordelaise et à notre cadre de vie en général. Mais la métropole ne contribue pas à la juste compensation financière qu'elle devrait nous apporter, pour nous permettre d'accueillir la population qu'elle fait travailler chez elle, mais qu'elle envoie majoritairement dormir chez nous et pour laquelle nous devons assurer les services et subir les difficultés de mobilité.*

*Restons cependant confiant en l'avenir, nous devons rester constructifs, faire évoluer les mentalités, favoriser le dialogue entre le monde rural et les citoyens afin que chacun accepte ses différences et ses complémentarités.*

*Je vous renouvelle mes vœux de belle et heureuse année à vous, ainsi qu'à vos proches, du soulagement pour ceux qui sont souffrants, et de la réussite dans vos projets.*

*Bien à vous*

*Alain QUEYRENS*

## L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE DONZAC (A.C.C.A)

L'ACCA a évolué cette année en modifiant son règlement intérieur, afin de pouvoir chasser le grand gibier (en particulier le chevreuil à l'approche et à l'affût) pour tenter de limiter les dégâts sur vigne en particulier.

Certaines conditions réglementaires sont à respecter.

Les battues sont toujours organisées pendant l'hiver comme par le passé ainsi qu'une battue aux nuisibles au mois de mars.

Le Conseil d'Administration est inchangé :

Président : BELIS Christian

Vice-Président : LACOSTE Vincent

Trésorier : BARBOT Christian

Secrétaire : QUEYRENS Patrick

Membres : DELAS Laurent

MANZATO Claude

Les chasseurs remercient les généreux viticulteurs qui offrent des bouteilles pour le verre de l'amitié à l'issue de chaque battue

Le Président

(Article rédigé sous la responsabilité du Président)

15

**Salle des associations** : Nous vous rappelons que vous pouvez rejoindre les ateliers créatifs qui se tiennent certains samedis après-midi dans la salle des associations.



L'amicale tient à remercier les bénévoles qui contribuent à rendre possible toutes les activités proposées.

Mail : [amicale.donzacaise@laposte.net](mailto:amicale.donzacaise@laposte.net)

Site : <http://amicaledonzacais.jimdo.com>

Monique GODIN  
Martine QUEYRENS  
Bernadette BORDENAVE  
Marie-Hélène DESPUJOS  
Armelle DANDONNEAU

Présidente  
Vice-président  
Secrétaire  
Trésorière  
Animatrice

(Article rédigé sous la responsabilité de la Présidente)

## **COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- M. Alain QUEYRENS, Maire
- Mme Annie LACOSTE, 1<sup>ère</sup> adjointe
- Mme Bernadette BORDENAVE, 2<sup>ème</sup> adjointe
- M. Christian BARBOT
- M. Christian BELIS
- Mme Sylvie DUPUY
- Mme Monique GODIN
- Mme Marie-José HINNEWINKEL
- M. Jean-Louis SANFOURCHE

## **TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS RÉALISÉS EN 2019**

### **Montants TTC**

• Logiciel JVS MAIRISTEM :	2 026,56 €
• Achat d'un ordinateur pour la Mairie ETS DUFFAU	2 488,80 €
• Changement des volets et des portails du garage au logement communal de Duffau SARL ISOTEC	8 445,75 €
• Ponçage et peinture des volets de la Mairie AC2P COULON	2 038,30 €
• Fabrication d'une porte pour l'Église et d'un palier pour les cloches ETS DUZAN	816,00 €
• Travaux de revêtement de voirie VC 103, 9, 7 ETS CHATAIGNÉ (Reste à réaliser du budget 2019):	29 801,76 €
• Travaux de revêtement de voirie VC 3 et 8, ETS CHATAIGNÉ	20 073,60 €
• Travaux d'entretien de fossés, ETS CHATAIGNÉ	9 725,10 €
• Remplacement de luminaires éclairage public SDEEG	4 102,00 €
• Reprise de concessions abandonnées et remise en état de caveaux SARL TURANI	10 566,00 €
• Participation emprunt caserne pompiers et giratoire BEGUEY :	981,54 €
•	
•	
<b>TOTAL :</b>	<b>91 065,41 €</b>

## PROJETS 2020 :

En cette année de renouvellement électoral, nous laisserons à la nouvelle équipe élue en mars, le soin d'élaborer de nouveaux projets.

Il reste cependant à poursuivre :

L'entretien des bâtiments communaux

Entretien de la voirie communale.

Des travaux de peinture à la mairie.

Le travail avec la CDC et le bureau d'études PLANED pour l'élaboration Du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,

## BUDGET COMMUNAL 2019 :

(Pour info, en comptabilité administrative, les crédits inscrits en recettes et en dépenses sont des prévisions pour équilibrer recettes et dépenses et ne sont pas forcément tous réalisés en fin d'année. Ce qui explique les reports de l'année précédente, au vu du compte administratif établi en fin d'année N-1)

• Section de Fonctionnement	
Dépenses	369 518,59 €
Recettes	83 673,00 €
R002 Résultat reporté	285 845,59 €
Total des recettes de fonctionnement	369 518,59 €
• Section d'investissement	
Dépenses	206 956,27 €
Reste à réaliser	0 €
Total dépenses d'investissement	206 956,27 €
Recettes	9 800,00 €
R001 Résultat reporté	143 282,27 €
021 Virement de la section de fonctionnement	53 874,00 €
Total des recettes d'investissement	206 956,27 €

## SUBVENTION OBTENUES EN 2019

FDAEC (Fond D'Aide à l'Équipement des Communes du Département)	8 864,00 €
FDAVC (Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale)	5 503,00 €

## Les desserts





Nous avons été séduits par la beauté de l'architecture, les petites ruelles médiévales, les tours fortifiées, l'église romane et son tympan, la halle couverte et son four banal.

Le 15 juin, après une petite balade à travers vignes et bois, nous avons passé une sympathique soirée moules-frites.

L'animation d'automne nous a amenés à Bazas pour visiter la ferme de Gipon spécialisée dans l'élevage de chèvres, nous avons été initiés au cardage, au filage et la teinture de la laine mohair.



Et en soirée, notre traditionnel concours de soupes et dessert a encore ravi nos papilles.

## PARTICIPATIONS FINANCIÈRES 2019 POUR LES ENFANTS DU PRIMAIRE ET MATERNELLE :

- **Transports :**
  - Le gestionnaire des transports scolaires : la Commune d'OMET sous l'autorité du Conseil Régional demande une participation financière aux familles d'un montant annuel de **130 €**. La commune de DONZAC prend à sa charge le complément.
- **Restauration scolaire :**
  - La commune participe au frais de restauration des élèves des écoles primaires et maternelles. Montant/enfant/repas : 2,25 €.
- **Frais de scolarité**
  - La participation de la commune aux frais de scolarité 2019 des écoles maternelles et primaires s'élève à 875 € par enfant. Montant incluant les cadeaux offerts aux enfants par l'école de Cadillac. Ce montant sera actualisé en cours d'année.
- **C.C.A.S**
  - Le Centre Communal d'Action Sociale décide des participations financières de solidarité à la demande de familles ou des écoles.

### Bienvenue aux nouveaux habitants arrivés en 2019 :

La municipalité souhaite la bienvenue aux différentes familles qui ont choisi cette année d'aménager dans notre village et les invite à se manifester auprès de la Mairie, pour celles qui ne l'auraient pas encore fait.

### Pensées affectueuses pour nos aînés.

Nous transmettons nos meilleurs vœux à nos aînés, à qui nous souhaitons une bonne santé pour la nouvelle année 2020. Nous avons également une pensée pour ceux qui nous ont quitté.

### Recensement militaire

Le recensement militaire doit se faire dans le mois qui suit l'anniversaire des 16 ans (fille ou garçon). Pensez-y !

## SÉCURITÉ - CIVILITÉ - PRÉVENTION

**Respectons** : Les limitations de vitesse dans les hameaux.

**Les dépôts de déchets sauvages sont strictement interdits** : Article L2212 du CGCT - article L541-3 du Code de l'environnement.

**Chasseurs soyez vigilants** : en période de chasse, la nature appartient également aux promeneurs, de trop nombreux accidents se produisent.

**Interdiction de fumer dans les lieux publics** : Nous rappelons qu'il est *interdit de fumer dans les salles communales, y compris quand elles sont louées*. Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 - Journal officiel du jeudi 16 novembre 2006.

**Incinération interdite par arrêté préfectoral :**

### SYNTHÈSE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHANTIERS D'INCINÉRATION

<i>PUBLIC VISÉ</i>	<i>PÉRIODE VERTE</i> Du 1 <sup>er</sup> octobre au 28 février	<i>PÉRIODE JAUNE</i> Du 1 <sup>er</sup> mars au 30 septembre
Particuliers, paysagistes, collectivités locales	<b>INTERDIT</b> (pas de possibilité de dérogation)	
Agriculteurs, Viticulteurs	Dérogation à demander à la mairie 10 jours minimum avant la date	Dossier de demande à faire en mairie au moins 10 jours avant la date, puis transmis au SDIS

### Frelon asiatique

Le frelon asiatique reste un danger sanitaire de 2ème catégorie. Il est important de signaler tout nid que vous pourriez apercevoir. Il est recommandé de piéger les reines à partir de février.

Un site à disposition : [www.gdsa33.fr](http://www.gdsa33.fr) , vous y trouverez, la liste et la carte de localisation des perchistes à contacter pour la destruction des nids.

Coordonnées du Président : Daniel GERGOUIL portable : 06 18 62 09 69

Email : daniel.gergouil@wanadoo.fr **GDSA33 – association loi 1901 – siège social : Mairie de Talence –Rue du Professeur ARNOZAN – 33400 TALENCE N° siret : 4144196060028**

## L'AMICALE DONZACAISE

En 2019 nous avons encore vécu de beaux moments de découverte et de convivialité. Au mois de mai, lors d'une journée en Corrèze, nous avons découvert le monde des ardoisiers.

Le site des Pans de TRAVASSAC est unique en Europe. Depuis le 17e siècle,



le schiste ardoisier est travaillé dans ce cadre tout à fait exceptionnel. Outre les falaises abruptes où se mêlent harmonieusement le minéral et le végétal, le spectacle est partout.

Nous avons pu observer le travail de l'ardoise à travers les gestes ancestraux du rebillage, du clivage et de la taille. Au cœur d'une galerie, un musée retrace à travers de nombreux documents, outils et film, l'histoire et la vie des ardoisiers de TRAVASSAC à travers les siècles.



L'après-midi nous avons fait un détour pour visiter un haut lieu touristique de la vallée de la Dordogne, la petite cité de Collonges-la-Rouge. Le grès rouge qui la rend si atypique est à l'origine de son nom.



Une fois de plus, les enfants ont fait preuve d'une grande générosité. Plus d'une trentaine de jeux d'occasion seront confiés à l'association « **Partage sans Frontière** » pour une redistribution auprès des familles défavorisées.

### Vigilance :

- Toute personne se présentant comme mandatée par la Mairie pour du démarchage à domicile, le ferait indument. La Mairie ne délivre jamais d'autorisation de démarchage à des commerciaux.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

### Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Après plusieurs ateliers conduits avec la participation des élus, des habitants, des associations, des représentants de l'État, le bureau d'études PLANED a réalisé le diagnostic du territoire.

Une première version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D), qui fixe les objectifs du projet de territoire, a été présentée aux élus communautaires en décembre 2019. Les élus ont fait le choix de poursuivre le travail avec le bureau d'études, mais ont décidé que le débat sur le PADD définitif (Étape obligatoire), qui doit se dérouler en Conseil Communautaire et ensuite en Conseil Municipal, sera effectué avec les nouvelles équipes issu des élections municipales en mars 2020.

Un registre de concertation est toujours disponible aux heures d'ouverture à la mairie jusqu'à l'arrêt du PLUI pour déposer vos souhaits ou remarques.

### Services à la population :

- **Ordures Ménagères et tri sélectif : Il est demandé aux habitants qui arrivent sur la commune ou qui la quittent, de se manifester auprès de la Mairie qui doit confirmer les dates d'inscription et de radiation auprès de la CDC.**
- Le service déchets ménagers de la CDC, est installé dans les locaux de l'ancien Trésor Public à Podensac. Pour toutes demandes concernant la gestion de son compte, les problèmes de bacs ou de facture, il faut contacter le service à l'adresse suivante : Cours du Maréchal-Joffre - 33720 Podensac.  
Tel : 05 56 76 38 10 - mail: [environnement@convergence-garonne.fr](mailto:environnement@convergence-garonne.fr)

**Déchetterie de Béguey** : A partir du 1er janvier 2019, le contrôle d'accès sera effectif avec un compte que vous devez créer en récupérant le formulaire sur le site <https://semcoctom.webusager.fr/>. Une aide peut vous être fournie à la mairie pour la création de votre code

1. Pour les particuliers, avoir en votre possession au moment de l'accès, une pièce d'identité et le n° d'identifiant indiqué sur votre feuille de taxe d'habitation.
  2. Pour les entreprises, un extrait Kbis ou attestation SIREN.
- Portage des repas à domicile en liaison froide, réservé aux personnes à mobilité réduite : Pôle social : (Resp : **Mme Cécile ABSIN** au 07 85 36 43 38).
  - Centre de Loisir Sans Hébergement (**CLSH**) : pour les enfants de 3 à 11 ans : mercredi et vacances scolaires de 7h30 à 18h30.
  - **PLAJ** : Point Loisirs Accueil Jeunes de 12 à 17 ans.
  - **Pôle social et familial** : 9, rue Claude-Bouchet- 33410 Cadillac -05 56 76 93 74
  - **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) : Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de conseils pour les personnes âgées. Il propose gratuitement une évaluation, un accompagnement individuel pour les dossiers et un suivi de chaque situation.

Renseignements : Mairie de Cadillac. Du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H30 et le samedi de 9H à 12H.

## MANIFESTATIONS COMMUNALES

- **Vœux du Conseil Municipal 2019**, le 12 janvier.
- **Repas des aînés** le samedi 16 mars 2019 à la salle communale suivi d'une après-midi conviviale au travers de jeux de société.
- **Cérémonie du 11 novembre** : dépôt de gerbe au monument aux morts.
- **Vœux du Conseil Municipal 2020**, le 11 janvier.

## **DONZAC ET OMET : NOËL 2019 ENSEMBLE**

C'est à nouveau avec grand plaisir que les Municipalités de DONZAC et d'OMET ont organisé conjointement un arbre de Noël festif et convivial, le samedi 7 décembre, dans la belle salle des fêtes de Donzac. Une quarantaine d'enfants étaient réunis pour célébrer ensemble l'arrivée de Noël et profiter du spectacle annuel offert par les Mairies. L'occasion pour les jeunes parents et pour les enfants des deux villages de faire connaissance, et de construire une histoire commune.

C'est Yoyo le Clown qui a lancé le début des festivités, avec une succession de tours et de sketches plus délirants les uns que les autres, dans un spectacle intitulé « Quand le facteur devient Clown ». De quoi amuser les enfants comme leurs parents, par des mises en scène loufoques et un humour en double lecture, accessible à tous !



Après le spectacle, le Père Noël nous a fait l'honneur de venir, et a distribué tous ses cadeaux, au pied du grand sapin. Puis petits et grands ont terminé cette après-midi pleine de rires autour d'un goûter convivial.